

<b>REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 28 juillet 2017</b>	
<b>Date de la convocation</b> : 21/07/2017	<b>Nombre de membres en exercice</b> : 15 <b>Nombre de votants</b> : 14 Nombre de procurations : 4
L'an deux mille dix-sept, le vingt-huit juillet, le Conseil Municipal de la Commune de VIENNAY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. MORIN Christophe, Maire	<b>Présents</b> : M. MORIN Christophe, M. FILLON Dominique, Mme BIRAUD Annie, M. COUTANT Alain, M. HOUSIER Christian, Mme SABOURIN Annick, Mme LEMAY Christelle, Mme BONNEAU Marie-France, M. RONDARD Jean-Michel, Mme TISSERAND Sonia
<b>Secrétaire de séance</b> : Mme LEMAY Christelle	<b>Absent(s) excusé(s)</b> : Mme SONG Sylvie donne pouvoir à M. MORIN Christophe, M. THEBAULT Jean-Pierre donne pouvoir Mme LEMAY Christelle, M. PIGNON Fabrice donne pouvoir à Mme BONNEAU Marie-France, M. THEZARD Jean-Claude donne pouvoir à M. FILLON Dominique, Mme PATEDOYE Sophie

La séance est ouverte à 20 heures 30.

Adoption du procès-verbal de séance du 6 juin 2017.

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de séance, celui-ci n'appelant aucune remarque, il est adopté à l'unanimité.

### **RESILIATION DU BAIL COMMERCIAL DE LA BOULANGERIE-PATISSERIE SARL MAISON RB (D34.2017)**

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal le courrier de Monsieur Rodolphe Baron reçu le 17 juillet 2017 sollicitant la possibilité de résilier à l'amiable et de manière anticipée le bail commercial qui le lie à la Commune de Viennay à la date du 26 juillet 2017.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal, décident à l'unanimité :

D'ACCEPTER la résiliation à l'amiable du bail commercial conclu avec la SARL Maison RB, représentée par Monsieur Rodolphe Baron, pour le local situé 13 Route de Thouars à la date du 26 juillet 2017 ;

DE DISPENSER le locataire de respecter les formalités de l'article L145-9 du code de commerce, et notamment le congé donné six mois à l'avance par acte d'huissier ;

DE DISPENSER le locataire du versement d'une indemnité en rapport avec le préjudice subi du fait de son départ anticipé ;

DE RESTITUER au locataire le dépôt de garantie sous réserve de l'état des lieux et des travaux de remise en état qui seraient susceptibles d'être effectués ;  
DE DONNER tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour effectuer les formalités de reprise des locaux ;  
D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette résiliation.

**BUDGET COMMERCES - ACQUISITION DE MATERIEL (D35.2017)**

Pour faire suite à la cessation d'activité de l'actuel boulanger et pour permettre l'installation d'un éventuel repreneur dans les meilleurs délais, Monsieur le Maire soumet aux Membres du Conseil Municipal le rachat d'une partie du matériel pour un montant de 48 000 euros HT. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve l'acquisition d'une partie du matériel de boulangerie auprès de la Sarl Maison RB représentée par Monsieur Rodolphe Baron pour un montant de 48 000 euros HT.

Monsieur le Maire est autorisé à signer tout document relatif à cette acquisition dont la dépense sera inscrite au budget Commerces.

**BUDGET COMMERCES - DECISIONS MODIFICATIVES (D36.2017)**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il est nécessaire de voter des crédits supplémentaires sur les comptes suivants :

	Crédits supplémentaires à voter	
	Recettes	Dépenses
<b>Investissement dépenses</b>		
16/165 – Dépôts et cautionnement		1 000.00
21/2158 – Autres installations, matériel		48 000.00
<b>Investissement recettes</b>		
13/1328 – Autres subventions	48 000.00	
16/165 – Dépôts et cautionnement	1 000.00	
<b>Total</b>	<b>49 000.00</b>	<b>49 000.00</b>

Le Conseil, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les crédits supplémentaires indiqués ci-dessus.

**BUDGET COMMUNE - DECISIONS MODIFICATIVES (D37.2017)**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il est nécessaire de voter des crédits supplémentaires sur les comptes suivants :

	Crédits supplémentaires à voter	
	Recettes	Dépenses
<b>Investissement dépenses</b>		
20/2041632 – Bâtiments et installations		+ 48 000
21/2151 – Réseaux de voirie		- 48 000
<b>Total</b>		0

Le Conseil, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les crédits supplémentaires indiqués ci-dessus.

### **APPROBATION D'UN AVENANT RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE CIRCULATION ET DES ESPACES PUBLICS RD 938 – LOT 1 (D38.2017)**

Vu le code des marchés publics ;

Vu le marché en date du 12 septembre 2016 relatif aux travaux d'aménagement de circulation et des espaces publics passé sous forme de procédure adaptée ;

Vu la délibération n° 38.2016 portant sur l'affermissement de la tranche ferme ;

Vu le projet d'avenant présenté par l'entreprise Colas relatif à la prise en compte des adaptations techniques rendues nécessaires dans le cadre de l'avancement du chantier et des nouveaux prix pour la réalisation des trottoirs en enrobé ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver le projet d'avenant présenté pour un montant de 10 097.51 euros HT représentant 1.88 % d'augmentation par rapport au marché initial et autorise Monsieur le Maire à signer le dit avenant.

Il est rappelé que le coût de l'enrobé des parties privatives le long de la RD 938 a été pris en charge par les propriétaires concernés.

### **AFFERMISSEMENT TRANCHE CONDITIONNELLE N° 2 – HALLE (D39.2017)**

Monsieur le Maire rappelle que le projet de travaux d'aménagement de circulation et des espaces publics comprend 1 tranche ferme et 2 tranches conditionnelles.

La tranche conditionnelle n° 2 permet l'aménagement d'un parking face aux commerces existants.

Suite à l'accord trouvé avec le propriétaire, une délibération en date du 24 mars entérinait l'acquisition des parcelles cadastrées AD 52 et AD 53. Le propriétaire étant revenu sur sa décision, l'aménagement tel qu'il avait été prévu initialement a été revu. Le nouveau projet d'aménagement est présenté et accepté.

En conséquence, il est proposé d'affermir cette tranche conditionnelle, afin de débiter les travaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- décide d'affermir la tranche conditionnelle n° 2 pour un montant de 99 376.15 euros HT,

- précise que les crédits sont inscrits au budget primitif,
- donne toutes délégations utiles à Monsieur le Maire pour signer les documents nécessaires afin de mettre en œuvre la réalisation du projet et l'autorise notamment à déposer au nom de la Commune un dossier de déclaration préalable pour l'opération précitée.

**REVERSEMENT DU FONDS DE SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES PERISCOLAIRES  
2016-2017 – SOLDE (D40.2017)**

Monsieur le Maire expose ;

Vu le décret n° 2015-996 du 17 août 2015 portant application de l'article 67 de la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République et relatif au fonds de soutien au développement des activités périscolaires.

Considérant que la Commune de Viennay a délibéré pour transférer la compétence scolaire à la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine, le 1er août 2014.

Il est proposé au Conseil Municipal de reverser le solde du fonds de soutien au développement des activités périscolaires pour l'année 2016-2017 soit 6 480 euros à la Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine.

Après délibération, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le reversement du fonds de soutien au développement des activités périscolaires soit 6 480 euros à la Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine.

Monsieur le Maire est autorisé à signer les documents relatifs à ce dossier.

**QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de l'Association « l'Abeille du Poitou » remerciant le Conseil Municipal pour la subvention accordée concernant le projet de développement de l'apiculture.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

<b>Emargements des membres du Conseil Municipal</b>	
MORIN Christophe, Maire	
SONG Sylvie, 1 <sup>ère</sup> adjointe <b>absente excusée</b>	FILLON Dominique, 2 <sup>ème</sup> adjoint
THEBAULT Jean-Pierre, 3 <sup>ème</sup> adjoint <b>absent excusé</b>	BIRAUD Annie
RONDARD Jean-Michel	HOUSSIER Christian
BONNEAU Marie-France	SABOURIN Annick
COUTANT Alain	THEZARD Jean-Claude <b>absent excusé</b>
TISSERAND Sonia	LEMAY Christelle
PIGNON Fabrice <b>absent excusé</b>	PATEDOYE Sophie <b>absente excusée</b>